



Communiqué de presse
Béthune, le 26 février 2019



Chiffres 2018 du transport fluvial: Moins de recours au transport fluvial pour le secteur de la chimie malgré d'importantes potentialités

Voies Navigables de France (VNF) indique que la filière engrais-chimie enregistre un fort repli en matière d'utilisation du transport fluvial de marchandises, avec une diminution de 11% en tonnes et de 13,7% en tonnes-kilomètres (t-km) en 2018.

Une tendance à la baisse qui concerne à la fois les produits chimiques et les engrais

Plus de 3,5 millions de tonnes de produits chimiques et d'engrais ont été transportés sur le réseau fluvial français en 2018. C'est néanmoins une baisse de 11% des volumes et de 13,7% en t-km par rapport à 2017 (premier secteur à la baisse avec -83 millions de t-km). Cette diminution de l'activité fluviale concerne dans les mêmes proportions les produits chimiques (-11,8% en tonnes et -14,2% en t-km) et les engrais (-10,0% en tonnes et -13,0% en t-km).

Cette baisse de la part des engrais dans le trafic fluvial s'inscrit paradoxalement dans un contexte de reprise des volumes de livraison d'engrais par rapport à la campagne 2016-2017 (+3,8% à la fin octobre 2018¹). Cela est lié à une forte baisse des trafics sur le Rhin (-18,9% soit -92 000 tonnes), sur le Rhône (-27 000 tonnes) du fait des conditions climatiques (inondation de surface agricole) mais aussi sur la Seine (-102 000 tonnes) impacté par la fermeture de plusieurs sites industriels. Concernant la chimie, après un 1^{er} semestre 2018 plutôt favorable, la production s'est nettement contractée sur la suite de l'exercice avec une baisse de 2,8% (sur la base des 11 premiers mois 2018²).

Une diminution des échanges sur presque l'ensemble du réseau fluvial

Point important, deux phénomènes climatiques exceptionnels ont impacté durablement la navigation sur les 4 principaux bassins fluviaux nationaux : des crues importantes en début d'année sur la Seine et le Rhône, puis des étiages (basses eaux) de forte amplitude et de très longue durée au second semestre sur le Rhin et la Moselle.

Le bassin Seine-Oise apparaît comme l'axe ayant maintenu en 2018 son volume de transactions des produits chimiques (une baisse minime de -0,3% en tonnes). En revanche, les engrais chutent de 31,8% suite à la fermeture de deux sites. La filière chimie-engrais enregistre ainsi globalement une baisse de 16,8%.

¹ Source Union des Industries de la Fertilisation (UNIFA).

² Source INSEE.

La filière engrais-chimie a connu une baisse de trafic significative sur le bassin Rhône-Saône, avec un recul des engrais (-18,4% en tonnes et -11,7% en t-km), principalement pour des raisons climatiques (inondation de surfaces agricoles). Le transport de produits chimiques chute quant à lui de près de 9%. Cette évolution est principalement liée à des périodes de maintenance sur des sites industriels importants.

Sur le Rhin et la Moselle, les flux de la filière engrais-chimie connaissent un recul de -17% en tonnes comparable à ceux des autres filières (matériaux, énergie...) qui s'explique essentiellement par les perturbations hydrauliques qu'a connu le réseau au second semestre.

Enfin, le bassin Nord enregistre une baisse minime pour cette filière de 0,5 % en tonnes et 1,7% en tonnes-kilomètres. Ce résultat dissimule une évolution marquée des trafics d'engrais qui ont beaucoup augmenté (+15,8%) alors que l'année a été plus difficile pour la chimie sur ce bassin.

Un mode de transport bien adapté aux contraintes de la filière

Le transport fluvial est pourtant bien adapté à cette filière. C'est un mode de transport sûr, qui offre un très bon respect des délais de livraison du fait de l'absence de congestion. Il permet également la massification des flux et consomme jusqu'à 5 fois moins d'énergie que le transport routier.

Afin de développer la logistique fluviale dans la filière Chimie, Voies navigables de France agit au quotidien avec les acteurs de cette filière. Par exemple, VNF est engagé auprès de France Chimie, pour identifier les potentiels de flux transférables au mode fluvial, et les conditions de ce report modal. Après une 1^{ère} étude conjointe en 2014, aux côtés de HAROPA et l'ADEME sur le périmètre Seine-Escaut, VNF et France Chimie ont lancé en 2018 une étude de report modal des produits chimiques sur le bassin Rhône-Saône, en lien avec la CNR, Medlink ports et les régions impliquées dans le « plan Rhône ». Dans ce cadre, France Chimie a acté un objectif de doublement d'ici à 2020 de la part fluviale dans les transports de produits chimiques sur cet axe, part qui s'élève à 6% en 2018. **Au terme d'entretiens avec une cinquantaine d'industriels de la filière, l'étude a permis d'identifier un potentiel d'environ 400 000 tonnes par an qui pourraient être transférées au mode fluvial** (dont seules 17% sont des matières dangereuses). Un plan d'action est en cours de construction entre les différents partenaires (VNF, Medlink et la CNR).

A ce sujet, Guillaume Dury, Directeur du Développement chez Voies navigables de France explique :

« Le potentiel de transport par voie fluviale de la filière chimie-engrais est important mais l'évolution de la logistique des entreprises du secteur nécessite souvent des études de détail ou des investissements particuliers pour assurer la faisabilité de ces transports complexes. Afin d'inciter les entreprises à s'engager dans cette démarche vertueuse, Voies navigables de France leur propose un soutien financier et technique à travers son Plan d'Aide au Report Modal (PARM) »

Un trafic fluvial de marchandises globalement stable en France en 2018

Le trafic fluvial de marchandises est globalement resté stable en France en 2018 par rapport à l'exercice précédent, avec 51,7 millions de tonnes transportées (-1,7% par rapport à 2017), représentant près de 6,7 milliards de tonnes-kilomètres (-0,5% en t-km).

« Les trafics 2018 illustrent pour VNF la nécessité d'accompagner le changement climatique en rénovant et en adaptant ses infrastructures afin de limiter au maximum l'impact des phénomènes exceptionnels sur la navigation. En 2019, VNF continuera à s'engager sur chaque axe de son réseau aux côtés des transporteurs et des ports pour que le fluvial s'affirme encore un peu plus comme une alternative logistique performante pour les acteurs industriels », déclare Thierry Guimbaud, Directeur général de Voies navigables de France.

¹ >> Plus d'informations sur le PARM 2018-2022 :

http://www.vnf.fr/vnf/content.vnf?action=content&occ_id=37366



À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – www.vnf.fr

Fort de 4 300 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux,...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- Il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- Il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique ;
- Il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.

www.vnf.fr



VNF - Voies navigables de France



VNF_officiel

Contacts presse

Voies navigables de France
Direction de la Communication
Claire Dupont
T. 06.82.68.36.58
claire.dupont@vnf.fr

Agence Manifeste

Olivier Astorg
T. 01.55.34.99.86 / 06.60.72.46 91
olivier.astorg@manifeste.fr